

Violences dans le périscolaire : 13 animateurs suspendus



Le marché du périscolaire est en cours de renouvellement.
PHOTO D'ILLUSTRATION Y.S..

MARSEILLE

Vingt enquêtes internes ont été lancées face à des violences sexuelles dans le périscolaire en 2025. La municipalité annonce un plan dédié dans les mois à venir.

Après le scandale qui a secoué la capitale, les alertes sur les violences sexuelles dans le périscolaire concernent cette fois Marseille. Dans une enquête diffusée vendredi, la cellule d'investigation de Radio France révèle que 13 animateurs ont été suspendus en 2025 après des violences dans les écoles et centre d'animation de la ville, tandis qu'une vingtaine d'enquêtes internes ont aussi été lancées. Face à cette situation, une pétition a été lancée, avec plus de 500 signatures, appelant à créer un collectif Me Too écoles, alors que les parents déplorent l'absence d'interlocuteur unique face aux situations auxquelles ont été confrontés leurs enfants. « *Quand il se passe quelque chose avec un agent, de suite il est mis à pied de manière conservatoire* », assure l'adjointe (Place publique) à l'éducation Pascaline Lécorché. Insuffisant, pour l'opposition. À gauche, LFI appelle la municipalité à reprendre en régie le périscolaire pour « garantir un contrôle des équipes ». À droite, le président des LR 13 Ludovic Perney réclame un audit et un délai maximal entre le signalement et la saisie du parquet, tandis que le collectif Une Génération pour Marseille réitère ses revendications formulées à la veille de la rentrée scolaire avec la publication d'un protocole unique de traitement des violences, l'ouverture d'un canal de signalement pour les parents, l'obligation pour les structures du périscolaire de fournir les casiers judiciaires des animateurs et la garantie d'un accompagnement psychologique et une aide juridique pour les victimes. « *La Ville de Marseille propose d'ores et déjà un accompagnement psychologique et une aide juridique aux familles* », explique la municipalité qui indique qu'après la mise en place de formations depuis 2023 et d'un mail pour les signalements l'année dernière, des « cartes réflexes » ont été diffusées cet été pour aider les professionnels à mieux réagir.

Y.S.

